

COMMUNIQUÉ COMMUN

17 SEPTEMBRE 2015

La Négociation Annuelle Obligatoire va s'ouvrir le 24 septembre. Pour préparer cette négociation, les Délégations CFDT-CGT-FO-SNB/CFE-CGC se sont rencontrées.

Dans tous les secteurs de l'Entreprise, elles font le constat unanime :

- d'une forte demande d'augmentation des rémunérations,
- du nombre trop important de postes vacants,
- de la dégradation des conditions de travail,
- d'un développement du mal être,
- d'une trop faible visibilité sur l'avenir.

Les Organisations Syndicales unanimes, s'attacheront à ce que la Direction Générale fasse des propositions respectueuses du Personnel, sur tous ces sujets préoccupants.

Ces négociations doivent déboucher sur une amélioration sensible de notre vécu quotidien.

A l'issue de la première séance, les Organisations Syndicales ont convenu de faire un point ensemble, sur la teneur des propositions de la Direction.